

Les permis de conduire de la section enfantine

par

S. COISON

N'allez pas croire que ce soit une histoire de prévention routière, ou une initiation précoce aux secrets du code de la route !

C'est tout simplement « un truc à nous de l'école », ainsi que le dit un jour Nicole de 4 ans et demi pour renseigner sa mère qui demandait des explications sur nos « permis ».

En bref, ces « permis de conduire » jalonnent les étapes, sur le chemin de l'initiation graphique des petits (ici, les 4 à 5).

Nous avons institué :

1^o. le permis de conduire le crayon de couleur ou le pastel ;

2^o. le permis de conduire le stylo-feutre ;

3^o. le permis de conduire le pinceau ;

4^o. le permis de conduire le stylo-bille.

Que faut-il faire pour obtenir ces permis ?

Le règlement ou mieux « le code », nous l'avons établi ensemble en le mettant en parallèle avec le code de la route.

Les petits savent que pour avoir son permis, le vrai, « faut pas écraser les gens pour pas qu'i soient morts (sic), faut pas tamponner les autos, faut pas monter sur le trottoir ni tamponner les maisons ou les arbres, faut pas aller dans le fossé ou dans les champs, et faut pas non plus aller trop vite... »

« Il faut par contre bien rouler sur la route, prendre ses virages « juste bien comme il faut », s'arrêter aux stops, faire attention toujours, et savoir arranger son auto pas n'importe où... »

Tout cela je vous le livre tel qu'on me l'a dicté !

Pour nos permis de conduire à nous, il faut savoir conduire son crayon, son pastel, son stylo en observant les

mêmes règles que les papas et les mamans qui conduisent la voiture... Voilà.

Les petits demandent en général eux-mêmes à passer le permis. Ils se rendent compte s'ils sont ou non capables de faire ce qu'il faut pour l'obtenir (tout comme les CE et les CP pour leurs brevets).

Naturellement, on doit présenter un dessin propre, où « les couleurs n'ont pas été conduites au fossé, où les virages ont été bien pris, où rien n'est démoli et personne écrasé par un coup malencontreux.

Ce n'est pas le sujet qui est jugé par le jury (les autres petits et moi), *mais la technique.*

Permis de conduire les pastels, les crayons de couleur et les stylos-feutre sont vite acquis dans l'ensemble (avant Noël pour les trois-quarts). Le permis de conduire les pinceaux est « *drôlement dur à avoir* », car toutes les consignes d'ordre et de propreté doivent être respectées.

Lorsqu'on a obtenu ces permis, je colle dans leur livre de vie, d'un côté l'œuvre réussie, de l'autre *le permis*, feuille de couleur rose sur laquelle j'ai écrit, par exemple :

PERMIS DE CONDUIRE LES PINCEAUX

Marie-Anne

Le 10 novembre 1964

Quant au permis de conduire les stylos-bille, qui est la consécration de l'initiation à l'écriture, on en est détenteur dès qu'on est capable de faire rouler son stylo et ses mots juste sur le chemin, et pas à côté (à côté c'est le fossé !) En outre « *les petits dessins des mots* » doivent ressembler à ceux du modèle.

Voilà donc les permis de conduire obtenus... Oui mais *attention* et gare aux accidents ! car un permis de condui-

re, ils le savent bien, ça peut se retirer et il faut le repasser.

Qu'un accident se produise donc (dégoulinade de peinture à cause d'un pinceau mal égoutté, pot renversé, barbouillage infâme, matériel mal rangé, etc...), le jury délibère et il arrive que le permis soit supprimé. (On accorde parfois le sursis, mais, en tous cas, on ne met jamais de procès !)

Conclusion

On s'amuse bien avec tout ça, et d'un... Mais ce jeu qu'on prend au sérieux est extrêmement rentable, et de deux...

Les efforts sont réels, soutenus, et les progrès rapides dans la plupart des cas. Cependant, je m'inquiète que le découragement ne saisisse pas le maladroit. Je n'admets pas les critiques ou les moqueries des heureux bien doués et souvent inconsciemment méchants ! On sait bien qu'il est arrivé à certaines mamans de rater plusieurs fois le permis... Elles ont toujours réussi à l'avoir. Il suffit de reprendre des leçons et de s'entraîner... Eh bien ! pour nous, c'est la même chose.

SIMONE COISNON

*Extrait du Bulletin Régional
du Val-de-Loire*



Préparez - vous

**à assister au Congrès
de l'Ecole Moderne**

PERPIGNAN 4 - 8 Avril 1966

(Voir pages 39 à 42)